



Chargée de partenariat parcours de soin en santé mentale (H/F) Convergence MEL

Convergence France est une association créée en 2019 pour porter le déploiement national de 2 programmes d'insertion par le travail. Les programmes **Premières Heures en Chantier** (PHC) et **Collectif Vers l'accompagnement Global** (CVG — anciennement programme Convergence), permettent la remobilisation par le travail des grands exclus (personnes issues de la rue ou sans solution de logement durable), au sein d'ateliers et chantiers d'insertion (ACI). PHC est mis en œuvre dans près de 60 ACI. Quant à CVG, il permet d'accompagner plus de 2600 salariés sur 12 territoires différents. Ce déploiement engagé depuis 2019 avec le soutien de l'Etat va continuer son développement dans les prochaines années. En parallèle, le modèle de suivi et de financement va évoluer pour sortir du cadre expérimental et entrer dans le droit commun.

L'Union, regroupant les fonctions supports de 3 associations EOLE, SOLFA et E2C Grand Lille, coordonne les programmes CVG et PHC sur le territoire de la MEL. Convergence MEL coordonne aujourd'hui un collectif de 7 ACI (ABEJ, La Sauvegarde du Nord, le FCP, EOLE, Magdala, VIT'INSER et ARI) proposant un accompagnement de 339 salariés en file active sur CVG et 70 salariés sur PHC.

Rattaché au Coordinateur Convergence MEL, vous exercerez les missions suivantes au sein d'une équipe de 4 chargés de partenariat (logement, santé, emploi, accès aux droits):

Missions principales

Le ou la Chargée de Partenariat Convergence vient en support des Conseillers en Insertion Socio-Professionnelle / Travailleurs Sociaux des ACI partenaires avec l'objectif de développer les partenariats nécessaires à la mise en place par l'ACI d'un accompagnement social / médico-social global. En parallèle, il s'agit également de rencontrer régulièrement les salariés en insertion, d'en décliner un accompagnement individualisé pour faciliter l'accès et/ou le retour aux dispositifs de droits communs.

⇒ Accompagner les salariés en insertion en :

- Proposant un espace de parole facilitant l'expression des souffrances liées au parcours
- Mettant en place une évaluation/un diagnostic de la situation pour orienter vers les dispositifs de droit commun les plus adaptés
- Maintenant le cas échéant l'espace de parole le temps de l'organisation du relai auprès du partenaire repéré
- Se positionnant le cas échéant en médiation entre le salarié et le partenaire repéré

⇒ <u>Développer le partenariat en santé mentale pour :</u>

- Accompagner les usagers vers le soin, spécifiquement en santé mentale
- Orienter vers les professionnels adaptés, vers les dispositifs de droit commun ou les dispositifs spécialisés les plus adaptés à l'évaluation de la situation
- Favoriser l'accès ou le retour au droit commun des usagers en souffrance psychique ou présentant une pathologie psychiatrique

Mettre à disposition des CIP des ACI le partenariat développé

⇒ Être en appui des professionnels intervenant dans les ACI pour :

- Soutenir et informer les équipes dans les situations de souffrances / troubles psychiques auxquels elles font face
- Apporter une réponse aux équipes dans la prise en compte de ces souffrances / troubles
- Contribuer à la montée en compétences des équipes via l'organisation de temps d'information, de formation et d'interventions par des membres de réseaux spécifiques

⇒ <u>Être en lien et faire équipe avec les chargés de partenariat du dispositif dans le cadre d'un</u> accompagnement global pour :

- Développer des projets transversaux
- Engager une dynamique de co-construction des parcours

Missions secondaires

- Participer aux activités et projets des chantiers d'insertion CVG.
- Participer aux différents comités de suivi.
- Représenter le programme CVG auprès des différents interlocuteurs
- Informer et actualiser des tableaux de bord et une base de données.

Compétences professionnelles et organisationnelles

- Maîtriser les différentes thématiques liées à la santé mentale
- Capacités à poser une évaluation de situations des salariés en lien avec la santé mentale
- Construire et développer le partenariat en santé mentale nécessaire et adapté à l'évaluation posée
- Animer des ateliers collectifs
- Capacités à suivre son activité / utilisation et/ou construction d'outils
- Capacités à prioriser les actions
- Capacités rédactionnelles facilitant le rendu-compte
- Capacités à valoriser l'activité
- Connaissance du public en situation de grande précarité

Profil recherché

- Psychologue du travail
- D.E Infirmière ou Infirmier
- D.E. Infirmière ou Infirmier en Pratique Avancée
- Expérience de 3 ans dans le secteur psychiatrique, ou au sein d'organismes publics de santé mentale

Conditions d'emploi

- Lieu de travail : association L'Union 46 rue des canonniers à Lille
- Déplacements fréquents sur les différents ACI de la MEL (véhicule de service à disposition)
- CDD de 12 mois à temps plein 35h par semaine

• Salaire : A partir de 27 K€ Brut annuel, selon expérience -Carte déjeuner

• Horaires de journée du lundi au vendredi

• Date d'embauche : 15/06/2024

Adresser CV, lettre de motivation à : scavitte@cvgce.org